



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pisciculture

Question écrite n° 30531

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les difficultés administratives que rencontrent les pisciculteurs. Ils ont à faire avec plusieurs administrations, concernant l'activité agricole, mais aussi leur emprise sur le domaine public et leur utilisation des eaux. Ils se sentent assaillis de contrôles administratifs, pas toujours bien coordonnés, chaque administration agissant indépendamment des autres. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour coordonner et harmoniser l'action de l'État vis-à-vis des pisciculteurs.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de Monsieur le ministre sur les difficultés administratives auxquelles sont confrontés les pisciculteurs. En tant qu'opérateurs économiques, ils sont en contact avec l'administration, que se soit au titre du respect de la santé et du bien-être des animaux, du respect de l'environnement pour la réglementation relative aux installations classées, des règles sanitaires relatives à la protection du consommateur, de l'ensemble de la réglementation sociale et fiscale qui s'applique à tous les acteurs économiques, quel que soit le domaine d'activité. Ces différents services relèvent de plusieurs départements ministériels, mais au niveau départemental, leurs actions sont coordonnées par le préfet, représentant du Gouvernement. Il appartient donc aux pisciculteurs ou à leur organisation professionnelle de saisir le préfet de département et de lui faire part des difficultés qu'ils rencontrent avec les administrations départementales afin d'y remédier, le cas échéant.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30531

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9545

Réponse publiée le : 23 mars 2004, page 2295